



INSTAURER LES PAUSES D'APAISEMENT À L'INITIATIVE DE L'ARBITRE POUR CALMER LES ESPRITS ET PRÉVENIR LES ALTERCATIONS



OBJECTIF

La pause d'apaisement est une interruption temporaire du match, décidée par l'arbitre, visant à :

- ▶ Prévenir une escalade conflictuelle,
- ▶ Rétablir un climat serein et respectueux,
- ▶ Rappeler les règles de comportement et la responsabilité collective.

Cette mesure s'appuie sur la Loi 5 des Lois du Jeu. Sa durée est laissée à **l'appréciation de l'arbitre**.



DANS QUELS MOMENTS LA PAUSE DEVIENT UTILE ?

Vous pouvez activer la pause lorsqu'un climat de tension s'installe, sans qu'une faute disciplinaire clairement constituée soit identifiée :

- ▶ Prévenir les incidents,
- ▶ Protéger les joueurs,
- ▶ Responsabiliser les encadrants,
- ▶ Revenir à un climat de jeu serein.



Ne pas utiliser la pause à la place d'un carton jaune ou rouge si le comportement fautif est caractérisé.

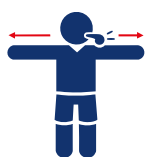


PROCÉDURE À SUIVRE

1. Interrompre le jeu par un coup de sifflet.



2. Faire le geste du temps mort (mains en « T » par-dessus de la tête).



3. Diriger les joueurs vers leur surface de réparation :

- ▶ Geste d'écartement des bras (poussée latérale au niveau des épaules).

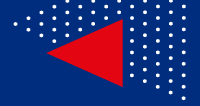
- ▶ Aucun joueur ne doit rester au milieu du terrain.
- ▶ Tout joueur quittant sa surface sans autorisation peut être averti.

4. Appeler dans le rond central :

- ▶ les deux capitaines,
- ▶ les deux entraîneurs,
- ▶ et, si nécessaire, le délégué ou responsable sécurité.

5. Expliquer la décision : rappeler les motifs de la pause, exiger un retour au calme, rappeler aux responsables leur rôle de maîtrise.

6. Informer les autres officiels (assistants, délégué, voire le 4ème arbitre).



REPRISE DU JEU

S'assurer que le climat est apaisé. Reprendre par la reprise logique correspondant à l'arrêt (coup franc, touche, balle à terre, etc).



SANCTIONS DISCIPLINAIRES

La pause n'empêche pas de sanctionner.
L'arbitre peut avertir ou exclure avant, pendant ou après la pause en fonction des comportements.



RAPPORT D'APRÈS-MATCH

Mentionner dans le rapport officiel : minute de jeu, motifs précis de la pause, réactions observées (joueurs, capitaines, responsables), sanctions prononcées, impact sur le climat et la suite de la rencontre.

